



Communiqué de presse

Neuf associations économiques travaillent ensemble pour affronter la dramatique situation liée à l'évolution du coronavirus

La crise du coronavirus impacte rapidement des pans entiers de la société et de l'économie. Pour faire face à cette épreuve, neuf associations économiques neuchâteloises retroussent les manches et travaillent ensemble pour défendre le sort de leurs membres : des petites PME locales comme de grandes entreprises régionales, des indépendants comme des multinationales.

L'Association industrielle et patronale (AIP), l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger (apiah), la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN), la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), la Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH), la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel (FER Neuchâtel), la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE), la Fédération neuchâteloise du second-œuvre (FNSO) et l'Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) ont décidé d'unir leurs forces pour faire face au coronavirus.

Cette crise sanitaire sans précédent impacte rapidement des pans entiers de la société et de l'économie. Les nouvelles se multiplient, dans un flux continu d'informations très changeantes, en partie contradictoires. Or, ce foisonnement alimente l'incertitude et engendre de la confusion auprès des entreprises et de leurs patrons.

Les neuf associations économiques neuchâteloises concertent leur action, afin de faire remonter au plus vite auprès des Autorités et des associations économiques nationales toutes les demandes nécessaires à assurer le maintien de l'emploi et la survie des entreprises dans les différentes branches de l'économie neuchâteloise. Selon les neuf associations, des décisions doivent être rapidement prises pour élargir le cercle des bénéficiaires des RHT, notamment les indépendants, les dirigeants salariés de leurs entreprises/leur conjoint, le personnel temporaire ou à contrat à durée déterminée et les apprentis. En outre, des mesures sont à décider au plus vite pour soutenir les liquidités des entreprises (report de cotisations, prise en charge de frais fixes, prêts sans intérêts...).

Désireuses d'apporter à temps à leurs membres une information claire, fiable et le plus à jour possible, les Présidents et Secrétaires des neuf associations participent à des séances téléphoniques et déclenchent différentes actions, au terme de celles-là. Au cours des prochaines semaines, des informations seront régulièrement transmises aux membres des neuf associations. La vulgarisation de ces dernières constituera un réel défi, mais elle est capitale, si les entreprises neuchâteloises entendent bénéficier des différentes prestations et des diverses aides.

Florian Németi, Directeur de la CNCI, assure le lien entre les neuf associations précitées et la plateforme « Etat et Partenaires sociaux », présidée par le Conseiller d'Etat, Jean-Nathanaël Karakash.

Neuchâtel, le 19 mars 2020